



Recouvrement de dette tres ancienne sur personne au rmi ou retrain

Par **claudec28**, le **14/06/2010 à 17:54**

Bonjour,rnrnEn 1991 , nous avons contracte ma femme et moi (le credit est a mon nom)une dette d'environ 6000 ou 8000 FR qui n'a jamais ete remboursee aupres de Sofico et ce pour cause de separation (non divorce)rnrnJe suis au RMI depuis 1995 , sans autre ressource et heberge chez mes parents a titre gratuit. Je viens d'avoir 60 ans et je vais etre sans doute en retraite tres prochainement rnrnLa ste de credit qui a repris mon dossier et qui me harcelle par l'intermediaire de mes parents ma contacte chez mon fils chez qui je passais qulq semaines a l'etrangerrnrnCette ste de credit peut elle prendre ma seule ressource (RMI) ou ma petite retraite prochaine ?rnrnEt dans le cas ou je reste a l'etranger chez mon fils peuvent ils me faire des problemes rnrnMerci a vousrnrnClaude